

Conseil d'école extraordinaire du mardi 18 janvier 2022

Membres du conseil d'école extraordinaire :

Equipe enseignante élémentaire:

Direction: Mme BOHANNE

Enseignants: M. SIMON, Mme DARRAS, Mme GUENEGO, Mme RUSQUET, Mme LIEGRE, Mme HASLE, Mme FERRE, Mme LE TUAL, Mme MANCEL et M. DEBROISE

Représentants des parents d'élèves:

Mme JACQUEMIN, Mme NOBE, Mme AMAL, Mme ZOUMARI

Equipe enseignante maternelle:

Direction: Mme BUSSY

Enseignants: Mme BRARD, Mme BUGEL, Mme LEMOINE

Représentants des parents d'élèves:

Mme GERARD, Mme GILLOTIN, Mme BERLIVET, M. EPERT

Représentants du Conseil Municipal:

Mme JOUANNY RAMEY, adjoint aux affaires scolaires

Mme PREIS, élu

Depuis la rentrée 2019, la semaine scolaire est organisée sur 8 demi-journées dont 4 matinées soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Cette organisation est considérée comme dérogatoire. Il nous est demandé si la commune souhaite maintenir pour la rentrée 2022 cette organisation. Cet avis doit être validé par le conseil d'école.

Emploi du temps proposé par la commune pour la rentrée 2022 (identique à celui existant)

	Temps périscolaire			Temps scolaire			Temps périscolaire			Temps scolaire			Temps périscolaire		
	Accueil municipal	ACM *	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS matin	Pause méridienne	Durée de la pause méridienne	ACM *	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS après-midi	Accueil municipal	ACM *		
<i>Exemple</i>	De 7h15 à 8h20	NON	De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 12h00	3h30	De 12h00 à 13h30	1h30	OUI	De 13h30 à 14h00	De 14h00 à 15h45	1h45	De 15h45 à 18h45	OUI		
Lundi	De 7h15 à 8h20		De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 11h45	3h15	De 11h45 à 13h35			De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h30	2h45	De 16h30 à 18h30			
Mardi	De 7h15 à 8h20		De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 11h45	3h15	De 11h45 à 13h35			De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h30	2h45	De 16h30 à 18h30			
Mercredi	de à		de à	de à											
Jeudi	De 7h15 à 8h20		De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 11h45	3h15	De 11h45 à 13h35			De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h3	2h45	De 16h30 à 18h30			
Vendredi	De 7h15 à 8h20		De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 11h45	3h15	De 11h45 à 13h35			De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h30	2h45	De 16h30 à 18h30			

Les membres du conseil d'école ont été informés qu'ils donneraient un avis sur cette organisation en axant prioritairement leur réflexion sur les conditions d'apprentissage des élèves, que cet avis sera annexé à la proposition de la commune et qu'il sera voté séparément par chaque école.

Les familles des deux écoles ont été consultées par un questionnaire rédigé par les Représentants des Parents d'Elèves.

Bilan au niveau des parents de l'école maternelle :

- 76 participants (26 PS, 29 MS et 21 en GS)
- 25 familles ont connu la semaine de 4 jours et demi
- 66 familles souhaitent garder l'organisation sur 4 jours (8 pour la semaine de 4 jours et demi et 2 non prononcés)

Les enseignantes sont favorables à poursuivre l'organisation sur 4 jours.

→ **A l'unanimité, enseignants et RPE ont donné un avis favorable pour maintenir la semaine dérogatoire à 4 jours.**

Bilan au niveau des parents de l'école élémentaire:

- 50 participants
- 82 % des familles qui ont répondu ont connu la semaine de 4 jours et demi
- 75,5 % familles ayant répondu souhaitent garder l'organisation sur 4 jours.

Les enseignants sont favorables à poursuivre l'organisation sur 4 jours.

→ **A l'unanimité, enseignants et RPE ont donné un avis favorable pour maintenir la semaine dérogatoire à 4 jours.**

→ **La municipalité souhaite aussi maintenir la semaine dérogatoire à 4 jours.**